



Octobre
2017 – IR8-2

Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



La saison des couleurs

Octobre, le mois des couleurs. Les journées ont brusquement rafraîchi après un mois de septembre exceptionnel, mais, depuis ce temps, les couleurs qui envahissent le décor sont tout simplement magnifiques. Le rouge, l'orangé, le jaune, le rose et le bleu des fleurs d'automne, doivent être admirablement savourés des yeux car la grisaille de novembre viendra rapidement s'installer et nous privera de ce tableau des plus chaleureux.

Octobre marque aussi la fin de la saison des grandes récoltes. Nos cuisines embaument d'odeurs suaves du potager et les cuissons réchauffent nos maisons et nos cœurs, avant l'arrivée des mois plus frisquets. Oui, car, mine de rien, l'automne amène l'hiver et le froid... La vie déboule à un train d'enfer et nous aurons les deux pieds dans la neige dans quelques semaines à peine. Profitons donc des belles journées qu'octobre nous réserve pour emmagasiner plein de couleurs et d'odeurs pour réchauffer nos âmes l'hiver durant.

Que vous soyez en forme ou non, un travailleur ou un retraité, un aîné ou un parent très accaparé par la vie de famille, un bénévole qui donne de son temps, une personne à mobilité réduite, un adolescent actif ou plus passif, peu importe, prenez le temps de sortir dehors et de respirer l'air automnal. Une bonne grande respiration de cet air sain ne sera que des plus bénéfiques. Occupé ou pas, il faut s'accorder le temps de vivre et d'hummer la fraîcheur du mois d'octobre. Comme moi, si vous êtes plus sédentaire qu'actif, il faut tout de même sortir à l'extérieur quelques minutes par jour. Ça ne peut qu'être bénéfique pour tous et chacun.

Et, lorsque vous reviendrez à l'intérieur, prenez quelques minutes pour lire le présent Info-Retrouvailles! Vous y trouverez des informations et articles, lesquels devraient vous plaire.



Bonne lecture !

Caroline Fortin

Caroline Fortin, présidente

facebook

Saison 2017-2018

Les activités sont reprises dans toutes les régions pour la nouvelle saison 2017-2018. N'hésitez pas à assister aux différents cafés-rencontres régionaux et autres activités qui seront présentées au fil des prochains mois. Suivez-nous sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook pour les horaires et les lieux de rencontre. Il est à noter que certaines activités peuvent varier d'endroit d'une fois à l'autre ; soyez tous vigilants lorsque vous prendrez l'information.

Suite à nos demandes, plusieurs ont pris le temps de nous contacter pour mettre leur dossier à jour et nous désirons les remercier. Nous vous rappelons que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé (plus de 3 à 5 ans), et que vous avez modifié vos coordonnées ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du Centre jeunesse ou quoique ce soit d'autre, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser.




Nous avons encore plusieurs dossiers pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. De plus, nous aimerions offrir la possibilité à tous de placer "gratuitement" un avis de recherche sur notre site Internet.

N'hésitez pas à nous contacter au 418-903-9960 ou 1-888-646-1060 ou par courriel à : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca

Renouvellement 2018

Nous sommes en pleine période de renouvellement pour les cartes régionales 2018. Lorsque vous recevrez votre avis de renouvellement, ne tardez pas à le compléter et à nous retourner votre paiement rapidement. Nos principales sources de financement étant les frais d'inscription au Mouvement Retrouvailles et la carte de membre régionale annuelle, il est important pour tous de renouveler. Pour 2018, le coût de la carte régionale annuelle a été haussé à 15 \$. À compter du 1^{er} janvier 2018, toute nouvelle adhésion sera au coût de 40 \$. N'oubliez pas de promouvoir notre organisme auprès de vos connaissances, votre famille, vos collègues de bureau... sait-on jamais, d'autres pourraient se joindre à nous. Merci de votre collaboration.

Pour maintenir et améliorer les services ci-haut mentionnés, nous sollicitons votre aide financière en vous demandant d'ajouter un montant supplémentaire lors du renouvellement de votre carte de membre. Toutes les contributions que vous ferez seront directement et entièrement utilisés pour améliorer les services que nous vous offrons. Nous vous remercions à l'avance de votre aide si précieuse et nécessaire.

	<p>Mouvement RETROUVAILLES Adopté(e)s - Non adopté(e)s - Parents Carte de membre</p>
Nom: _____	
#BD : _____ #membre: _____ Année: _____	
Directeur(trice) régional(e): _____	

Volet politique



M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, et porte-parole en matière de Justice pour le 2^e parti de l'opposition, la CAQ, déposera une pétition en Chambre, vers la mi-octobre, pour une accessibilité plus grande aux antécédents médicaux de la famille biologique des personnes adoptées.

Il y a eu une belle ouverture dans la Loi 113, mais il demeure que de priver la personne adoptée de ses antécédents médicaux familiaux est discriminatoire.

Pour signer la pétition, vous devez aller sur le site de l'Assemblée Nationale :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6927/index.html>

et compléter 3 étapes :

1. Étape 1 : remplissez le formulaire sous le texte de la pétition et envoyez-le (vous devez accepter les **conditions à respecter** pour pouvoir signer la pétition avant d'envoyer le formulaire).
2. Étape 2 : **consultez votre boîte de courriels et ouvrez le message envoyé par l'Assemblée.**
3. Étape 3 : dans ce message, cliquez sur le lien vous permettant d'enregistrer votre signature.

Vous ne pouvez signer la même pétition qu'une seule fois.

La pétition peut être signée jusqu'au 15 octobre inclusivement.

TEXTE DE LA PÉTITION

CONSIDÉRANT QUE les personnes adoptées n'ont pas accès présentement aux antécédents médicaux de leur famille biologique;

CONSIDÉRANT l'importance de connaître, pour les personnes adoptées, les antécédents médicaux de leur famille biologique afin de connaître leurs prédispositions génétiques et de prévenir des problèmes de santé;

CONSIDÉRANT QUE l'article 584 du Code civil du Québec prévoit qu'un risque de préjudice permet au médecin traitant d'une personne adoptée d'accéder aux renseignements médicaux des parents biologiques;

CONSIDÉRANT QUE cet article ne permet pas au médecin traitant un accès automatique au dossier médical de la famille et que le critère du « risque de préjudice » pourrait survenir lorsque la personne adoptée aura consulté pour un problème de santé;

CONSIDÉRANT QUE la personne adoptée subit les conséquences d'un choix qu'elle n'a pas fait face à son adoption, au point de vue de sa santé;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de :

- *Modifier la législation actuelle afin de développer un mécanisme, dans le respect des renseignements personnels, qui permettrait aux médecins traitants des personnes adoptées d'avoir accès aux antécédents médicaux de la famille biologique, afin que les personnes adoptées puissent y accéder tout comme les personnes ayant évolué au sein de leur famille biologique;*
- *Permettre la transmission des informations médicales automatiquement pour assurer la vie et la santé.*

Continuez de suivre notre page Facebook et notre site Internet pour tous les détails concernant l'implantation de la Loi 113 en cours d'année.

COLLOQUE 2018 – 35 ans d'existence!

En 2018, le Mouvement Retrouvailles soulignera son 35^e anniversaire d'existence et l'adoption de la loi 113 !

Le colloque annuel sera donc axé sur cet anniversaire et sur l'événement majeur de l'année 2017, l'ouverture des dossiers d'adoption pour les personnes confiées à l'adoption. Le tout se déroulera une formule « après-midi/souper/soirée ». La date du 5 mai 2018 et la rive-sud de Montréal ont été retenues pour l'événement.



L'endroit exact et l'horaire restent à déterminer.



**RÉSERVEZ VOTRE DATE,
DÈS MAINTENANT!**

Maison généralice des Soeurs du Bon-Pasteur – Québec (VISITE)

La visite à la Maison généralice des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, aura lieu le samedi 11 novembre, à 13h30. Si vous désirez visiter leur exposition, notamment sur la Crèche St-Vincent-de-Paul, mais aussi sur l'œuvre des Soeurs du Bon-Pasteur <http://www.soeursdubonpasteur.ca/>, veuillez nous aviser rapidement en confirmant votre présence à M. Pierre Morin : pmorin-qc@mouvement-retrouvailles.qc.ca



Le stationnement est gratuit. Il n'y a pas de tarif fixe pour les visites guidées, mais les contributions volontaires sont encouragées. Parmi ceux qui le désirent, un magnifique livre consacré à l'histoire de la congrégation et à ses œuvres sera offert au coût de 10,00 \$.

L'adresse est le 2550, rue Marie-Fitzbach, Québec, G1V 2J2. (derrière le Jardin botanique Van den Hende ou à l'ouest de l'Université Laval)

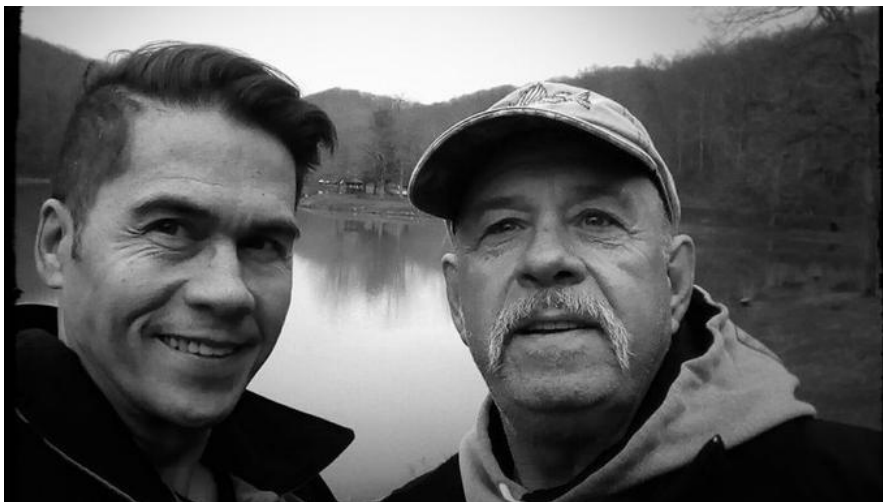
Les groupes sont de 12 personnes par guide. Pour des raisons de logistique, si vous êtes une personne à mobilité réduite, s.v.p. nous le mentionner, il y aura un accès adapté pour vous.

L'incroyable histoire du Français qui a retrouvé son père G.I. après cinq ans de recherches *(article tiré du Figaro.fr par Léo Caravagna)*

Né à Saïgon pendant la guerre, d'un père G.I. et d'une Vietnamiennne, puis adopté par des Français, David Zapata a mis cinq ans à identifier ses parents biologiques au terme d'une longue enquête.

L'histoire est heureuse, digne d'un film. À 48 ans, David Zapata a rencontré son père biologique pour la première fois le 7 mars dernier. Pour le retrouver, il lui aura fallu plus de cinq ans, cinq tests ADN et des centaines d'emails. Né au Vietnam et adopté par un couple français, David Zapata ignorait tout de ses parents biologiques. Ce comptable de Saint-Raphaël (Var) connaît aujourd'hui son histoire grâce à sa patience, mais aussi la science et la chance.

David Zapata est né à Saïgon en 1968. Deux jours après sa naissance, il est abandonné dans un orphelinat. Celui qui s'appelle encore Tuan y passe deux ans, avant d'être adopté par une famille française. Il grandit en banlieue de Saint-Etienne, et apprend qu'il est adopté vers 8 ans. À 12 ans, il commence à s'interroger sur ses parents biologiques. « Malgré une naissance malchanceuse pendant



la guerre du Vietnam, j'ai été chanceux depuis », raconte David au *Figaro*. « Neuf enfants sur dix mourraient en bas âge là-bas. J'ai survécu et j'ai été adopté en France. Mes parents adoptifs ont toujours été transparents et compréhensifs avec moi. Mon père a parfois eu un peu de mal, mais on en a parlé. Je lui ai dit qu'ils restent ma famille, je les aime et rien ne change », poursuit-il.

Coup de chance: une cousine généalogiste

La recherche de son père accélère en 2012, quand David découvre les tests ADN. « Je voulais connaître mes origines raciales. On m'a suggéré de faire un test ADN, ce que j'ai fait. Le résultat a été comparé sur une banque de données mondiale. J'ai "matché" avec des cousins de ma lignée paternelle, avec qui je suis entré en contact. De là, ma curiosité s'est développée. »

Coup de chance: David découvre qu'il a une cousine généalogiste, qui va l'aider pendant ces cinq années de recherches. Grâce à son ADN, elle identifie un autre cousin, fils de la sœur de son père biologique. Il peut alors remonter le fil jusqu'à son père, Kelly Dean Dowden. L'ancien G.I. vit à Stoutsville, dans l'Ohio, une région rurale de l'est des États-Unis. « Ce n'était pas un engagé mais un appelé, comme beaucoup de jeunes à l'époque, il vibrait pour la bannière étoilée. Il est parti là-bas à 19 ans en pensant que la guerre ne durerait que quelques semaines », raconte David qui a mis du temps à convaincre son père de le rencontrer. Une photo a finalement raison des réticences de Kelly, lorsqu'il s'aperçoit que David lui ressemble.

David craignait d'être le fruit d'un viol

La rencontre a lieu le 7 mars dernier, à l'aéroport de Columbus (Ohio). « J'étais un peu stressé, mais je pensais avoir un bon feeling avec au moins un ou deux membres de la famille. Au final, il n'y a eu aucun bémol. A l'aéroport, mon père est venu me chercher avec mes deux demi-sœurs, j'ai rencontré mon demi-frère peu après. C'était un moment fort mais qui n'avait rien de solennel. Il n'y a pas eu de larmes versées, même si elles étaient au bord des yeux. Je m'étais tellement blindé pendant ces cinq ans, pour éviter d'être déçu, que je n'avais pas trop d'attentes. »

David a emmené une question délicate dans ses valises: est-il le fruit d'un viol? « Mon père m'a rassuré. Il était jeune, mais il a eu une vraie relation avec ma mère. Ça a duré un mois, puis il a été affecté ailleurs. »

David s'est parfaitement entendu avec sa famille américaine. Un mois après, il semble encore surpris lorsqu'il en parle. « Ce sont des gens ni riches ni pauvres, qui m'ont accueilli en toute générosité. Ils sont très ouverts, très positifs. Kelly me considère comme son fils, et je l'appelle *dad* (papa en anglais, NDLR). Je fais partie de sa famille. »

« La preuve qu'il ne faut pas se démoraliser »

Revenu à Saint-Raphaël, David maintient le contact avec Kelly. « Il n'est pas très réseaux sociaux et ce genre de choses, mais on échange une fois par semaine. » David aimerait maintenant que son père rencontre ses quatre petits-enfants.

« C'est la preuve qu'il ne faut pas se démoraliser. Ça m'a tenu en haleine pendant plus de cinq ans, et j'ai eu beaucoup de chance d'être aidé et soutenu. Si on ne partage pas nos recherches, qu'on est seul dans son coin, on finit par se décourager. Quand j'ai commencé, je ne connaissais rien », explique David qui insiste sur l'importance des progrès de la technologie du génome, qui lui a permis de retrouver son père biologique.

David cherche toujours sa mère

L'histoire n'est pas pour autant terminée, car David cherche toujours sa mère. Dès 1998, il s'est rendu en Suisse pour rencontrer les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, qui administraient l'orphelinat où il a vécu. « C'est là que j'ai appris une chose incroyable. Je croyais m'appeler Van Nam Nhan. En fait, Van Nam Nhan est un petit garçon qui est décédé avant d'être adopté. Comme les papiers étaient prêts pour l'adoption, on a mis ma photo dessus et on m'a envoyé à sa place. C'est comme ça que j'ai appris mon vrai prénom, Tuan, et ma véritable date de naissance, le 3 juin. Sans cette information, je n'aurais rien pu faire. »

Au Vietnam, en 2014, il a visité l'orphelinat où il a vécu. Dans les archives, il a trouvé un dossier correspondant aux informations récupérées en Suisse. Et surtout, un nom: Xuan Trinh Thi. Pour le moment, ses trouvailles s'arrêtent là. David s'est heurté au silence de l'administration vietnamienne, mais il va bientôt entamer des recherches plus poussées pour retrouver sa mère.

Aujourd'hui, David envisage de réaliser un court-métrage pour faire connaître son histoire. « J'ai aussi un projet de livre. Avec tous les rebondissements et flash-back que j'ai vécus, il y a de quoi faire un beau roman. »

ATELIER SUR LES DONNÉES « ADN »

Lucien Provost et Lline Lachance vous proposent un premier atelier de formation pour mieux connaître et comprendre l'utilisation des tests d'ADN et leurs résultats afin d'améliorer votre recherche personnelle. Différents sujets seront abordés et des exercices pratiques seront suggérés.

SUR RÉSERVATION - Voir tous les détails sur l'affiche et le formulaire d'inscription (pages suivantes).

Date : Samedi 4 novembre 2017
Heure : De 13 h 30 à 16 h 30
Endroit : Local 104 - Bâtiment principal
Domaine Maizerets, à Québec (secteur Limoilou)
Coût : 10 \$



LE CARREFOUR ADN

FORMATION 1 : BASES POUR COMPRENDRE LES TESTS D'ADN

Samedi 4 novembre 2017, de 13 h 30 à 16 h 30, au local 104 du bâtiment principal du Domaine Maizerets, à Limoilou, Québec



Nous vous proposons un premier atelier de formation pour mieux connaître et comprendre l'utilisation des tests d'ADN et leurs résultats afin d'améliorer votre recherche personnelle. Nous aborderons les sujets suivants et vous suggérerons des exercices pratiques.

1. Les compagnies qui offrent des tests, les différents tests et les résultats variés obtenus.
2. Notre ADN qui provient de nos parents et ancêtres.
3. Nos liens (matches) ADN, le nombre de segments et les centimorgans, et leur correspondance dans notre arbre généalogique.
4. Des outils pour commencer notre arbre généalogique.
5. Les personnes à contacter.
6. Les recherches en généalogie.
7. Quelques témoignages de succès dans les recherches avec l'ADN.
8. Période de questions.

Animateurs

Lucien Provost et Line Lachance

Pour information additionnelle, communiquer avec :

Lucien : provost@oricom.ca Line : linelachance22@hotmail.com

Inscription au coût de 10 \$ auprès de Line Lachance. (s.v.p. remplir la fiche d'inscription ci-jointe)

Optionnel : pendant l'atelier, vous pourrez, au besoin, vous brancher sur Internet.

Le Domaine Maizerets est situé dans Limoilou au :

2000, boulevard Montmorency, Québec, QC G1J 5E7, (418) 641-6335

Le stationnement est gratuit.

Par autobus, choisir le parcours 800 ou 802 et descendre à l'arrêt Bardy (arrêt 1756), puis emprunter la rue Bardy ou La Vérendrye jusqu'à l'entrée du Domaine Maizerets.

Pour voir l'emplacement avec Google :

<https://www.google.ca/maps/place/Domaine+de+Maizerets/@46.8216273,-71.2603472,13.25z/data=!4m8!1m2!2m1!1sdomaine+de+limoilou!3m4!1s0x4cb8bdf81a5224ff:0xc82acc800d340a8!8m2!3d46.836416!4d-71.2149659>

CARREFOUR ADN

FORMATION 1 : BASES POUR COMPRENDRE LES TESTS D'ADN

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Adresse de courriel :

Téléphone :
(dom) _____ (bur) _____

Préciser les tests d'ADN effectués (compagnies, dates) :

Préciser si vous avez eu des résultats (compagnies, dates) :

Signature : _____ Date : _____

Inscription au coût de 10 \$

Mode de paiement, cocher : () comptant () chèque

Faire parvenir votre fiche d'inscription et votre paiement à Line Lachance par la poste au 102 Rue De La Licorne, Québec QC, G1C7E6.

Votre chèque doit être libellé au nom de Line Lachance et être daté du jour de l'inscription ou au plus tard du jour du début de l'atelier de formation. Cocher ici () si vous désirez un reçu.

La date de réception de la fiche d'inscription avec le paiement servira à déterminer la date effective de l'inscription à l'atelier de formation. Premiers arrivés avec paiement seront les premiers inscrits.

Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation selon la disponibilité des places.

Le nombre de participantes et de participants à l'atelier est limité à 12 personnes.

FRANCE - Article tiré du site Geneanet (www.geneanet.org)- Le 28 juin 2017 par Aliénor SAMUEL-HERVE

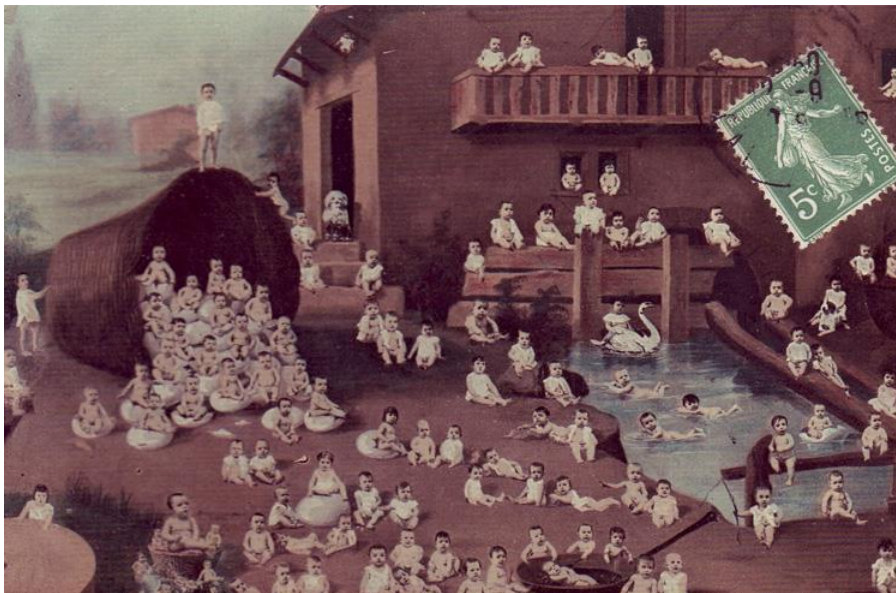
Source Généalogique française - Tout au long du mois de juin, au fil des lettres de l'alphabet, nous vous présentons les sources généalogiques et leurs spécificités.

En généalogie, il est parfois difficile, voire impossible, d'identifier les parents d'un enfant. C'est le cas pour les enfants nés sous X, abandonnés, trouvés, placés, ou les enfants "naturels" (nés hors mariage et non reconnus par l'un des parents). L'accouchement sous X est une procédure récente (XXe siècle) qui permet à une mère d'abandonner son enfant de manière anonyme à sa naissance. Sous l'Ancien Régime, les enfants étaient abandonnés dans des *tours d'abandon*, des armoires rondes pivotantes placées dans les murs des hospices, avec une sonnette à côté. Ils furent fermés en 1863.

Lorsqu'un enfant arrive dans un hospice ou un orphelinat, il reçoit un numéro de matricule et un dossier lui est créé. Ces dossiers sont conservés dans la série X des Archives départementales. Lorsque le dossier n'existe pas ou plus, on peut tenter d'explorer les archives hospitalières (registres des entrées et sorties, des naissances...). Pour Paris, les Archives ont mis en ligne les [répertoires d'admission des enfants assistés de la Seine](#) de 1742 à 1921.

Pour les enfants naturels, nés d'une mère célibataire par exemple, on peut se pencher sur les déclarations de grossesse, conservées dans la série B des Archives départementales. On en trouve également aux Archives de la Police de Paris ([voir les dossiers numérisés](#)). Au XIXe siècle, on peut également utiliser les recensements, pour voir si la mère vivait en concubinage.

Enfin, comme pour toute recherche généalogique, il convient de faire attention à tous les détails, comme lieu de naissance de l'enfant (à domicile, à l'hospice ?), les personnes témoins, une éventuelle légitimation plus tard... et à vous résoudre à ne peut-être rien trouver.



Encyclopédie Geneawiki

L'encyclopédie collaborative de la généalogie vous propose divers sujets consacrés aux enfants abandonnés. N'hésitez pas à y apporter vos connaissances !

Généalogie d'un enfant trouvé, abandonné, assisté Présentation des différentes étapes à suivre pour faire la généalogie de ces enfants.

Abandon et adoption Histoire de l'abandon et des lois l'encadrant.

Tour d'abandon Découvrez plus de détails sur le tour d'abandon et son histoire.

« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « Loin des yeux, près du cœur » a repris du service en septembre. Normay St-Pierre et son acolyte, Jean-Paul, vous invitent à écouter le tout de façon hebdomadaire, directement du site [Internet](#) du Mouvement Retrouvailles ou de notre page [Facebook](#), en version « Sound Cloud* ». Les émissions sont également disponibles via la page Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) » ou sur le site de [Adoption – Émotions – Retrouvailles \(A.E.R.\)](#)

Vous désirez participer à l'émission? Rien de plus facile : écrivez directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca) et elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, les enregistrements sont faits par téléphone, en cours de semaine, et vous pouvez demeurer confortablement dans votre demeure.

L'émission a sa page Facebook sur laquelle vous pouvez placer vos commentaires et y trouver des résumés détaillés d'émission écrit par Mme Marthe Charest. Visitez-nous, écoutez-nous et laissez-nous vos commentaires. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il était donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure. [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .

* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux

SOUPER-RENCONTRE MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017 – 18h00



Vous aimeriez venir échanger avec nous autour d'un bon souper. Voici l'occasion rêvée pour le faire. Les responsables de la région de Québec et ses régions avoisinantes vous attendront dès **18h00**, le **mercredi 8 novembre 2017**.

Endroit : Restaurant Mikes
Adresse : 3395, 1ère Avenue
Québec, QC G1L 3R3

Des tables ont été réservées au nom du Mouvement Retrouvailles. On vous attend !

Important - Veuillez confirmer votre présence au 418 990 2799. Tous sont bienvenus.

Venez nous visiter en grand nombre sur notre page ([cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page](#))

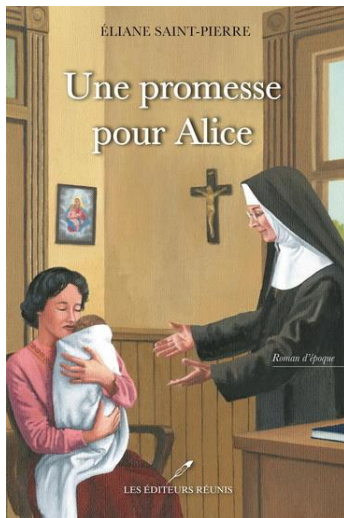
facebook



Suggestions de lecture ou autres

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca et nous en prendrons bonne note.

LECTURE



EN FRANÇAIS : « Une promesse pour Alice », par *Éliane St-Pierre*, Les Éditeurs réunis, Août 2017 - 1946, Saint-Antoine-le-Vieux. Louise Chénier, seize ans, est engagée comme domestique par le notaire Philippe Dorval et son épouse Odette. La jeune fille, issue d'un milieu pauvre, s'applique dès lors à suivre bien sagement les ordres de ses patrons. Mais bientôt le notaire tente de se rapprocher d'elle et devient de plus en plus insistant, allant même jusqu'à éloigner sa femme pour parvenir à ses fins. Lorsque la vérité éclate au sein de la famille Dorval, Philippe congédie son employée sans préavis.

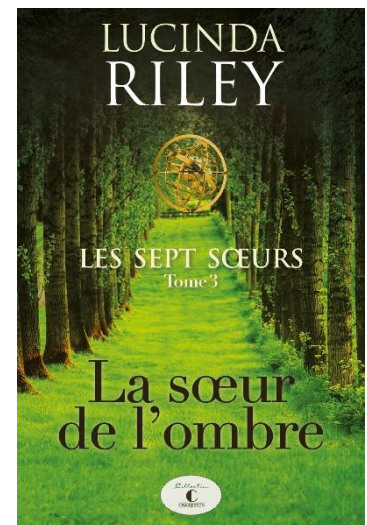
Enceinte et esseulée, Louise n'a d'autre choix que de retourner à Montréal, auprès de sa mère atteinte de tuberculose et de ses deux frères. Elle y mène sa grossesse à terme en multipliant les efforts et les sacrifices, puis met au monde une belle petite fille, Alice, qu'elle doit se résigner à confier à la crèche, aux bons soins des religieuses.

Son statut d'orpheline la suivant comme une tare depuis sa tendre enfance, Alice sent l'appel de la liberté et quitte le couvent à l'aube de l'âge adulte. D'abord serveuse, puis hôtesse à l'Expo 67, elle construit laborieusement sa confiance et connaît ses premiers émois sentimentaux.

Malgré tous ces bouleversements, sans oublier l'effervescence de son époque, l'attachante orpheline se mettra en tête de découvrir le fin mot de l'histoire sur ses origines. Et si la promesse d'une vie meilleure s'accomplissait enfin pour Alice ?

EN FRANÇAIS : « Les sept sœurs – Tome 3 – La sœur de l'ombre », par *Lucinda Riley*, Guy St-Jean Éditeur, Avril 2017 - Star d'Aplière est à un carrefour de sa vie après le décès brutal de son père, le millionnaire excentrique surnommé Pa Salt par ses sept filles, toutes adoptées aux quatre coins du monde. Il a laissé à chacune un indice sur leurs origines, mais Star, la plus énigmatique et la plus introvertie de la fratrie, hésite à sortir du cocon qu'elle s'est créé avec sa sœur CeCe. Elle décide enfin de suivre une piste qui l'entraîne dans une librairie de livres anciens à Londres.

Un siècle auparavant, l'indépendante et entêtée Flora MacNichol, une écrivaine prolifique, jure qu'elle ne se mariera jamais. Elle est heureuse dans sa demeure à la campagne lorsqu'une succession d'événements l'entraînent à Londres, chez l'une des hôtesse les plus réputées de la haute société. Flora est tiraillée entre un amour passionnel et ses devoirs moraux envers sa famille jusqu'à ce qu'un homme mystérieux lui révèle ce qu'elle a cherché durant toute sa vie...



Entre le passé et le présent, les destins croisés de Flora et de Star tissent une trame magnifique sur laquelle se déploient de nombreux rebondissements, des secrets profondément enfouis ainsi que des liens empreints d'entraide et de respect.

Les enfants à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul

Textes tirés du « Courrier Bon-Pasteur », Vol. 25 – No 1, printemps 2016

La maison-mère des Sœurs du Bon Pasteur nous a remis une copie de 9 numéros du Courrier Bon-Pasteur, afin de pouvoir utiliser ces parutions pour mieux vous informer sur l'histoire de cette œuvre magistrale qu'est la Crèche Saint-Vincent-de-Paul. Les responsables de ces chroniques ont mis le focus sur le dévouement, l'amour qui ont présidé et accompagné la vie de milliers d'enfants abandonnés.

À partir de 1901, les nouveau-nés qui étaient en grande partie recueillis par l'Hôpital Sacré-Cœur ou la crèche tenue par les Sœurs Grises à Montréal depuis 1885, occupent une salle de la Maison-Mère. Enfin le 3 juin 1902, selon les annales... Vous trouverez donc ci-après le texte intégral rédigé par Madeleine Gosselin, s.c.i.m. (à noter quelques modifications quant à la ponctuation et l'orthographe ont pu être apportées pour en faciliter la lecture)

Chronique historique 1929-1935

Cette 9^{ème} chronique vous présente une organisation presque complète... la construction est terminée, les enfants sont accueillis dans des salles de belles dimensions et on rapatrie ceux qui étaient encore à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, faute de place. Voyez et admirez la miséricorde de ces femmes dévouées, admirez aussi la miséricorde de toute une population au service de ces enfants abandonnés.

3 septembre 1929 – La triste épidémie de la rougeole commence à envahir graduellement l'étage des plus grands enfants. Hélas! Il nous faut ajourner ainsi la bénédiction de nos deux nouvelles ailes, qui devait avoir lieu le 17 de ce moi, par décision même de Son Éminence le Cardinal Rouleau.

4 septembre 1929 – Arrivée de la dernière de nos Sœurs bergères : sœur Marie-Rita, jeune sœur à sa 2^e année seulement de vœux annuels. Nous voilà 34, jamais encore, nous n'avions été si nombreuses, mais il faut dire aussi que le champ d'activité est plus vaste que jamais il ne l'a été!

27 septembre 1919 – Arrivée solennelle d'un 1^{er} contingent de bébés, hospitalisés jusqu'ici à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de cette ville et qui désormais seront notre héritage permanent. Neuf « gardes » les accompagnent et daigneront faire un mois durant un beau service de charité auprès de ces pauvres petits, que pareil changement va nécessairement désorienter, plus ou moins, c'est sûr.

4 octobre 1929 – Dernière corvée de charité pour nous amener 106 bébés de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Ajoutés à nos 548 déjà hospitalisés, nous voilà donc avec 654 petits infortunés! Dix gardes se

joindront aux neuf autres (arrivées le 27 septembre) et feront ensemble un service de généreux dévouement jusqu'à la fin de ce mois. Les Religieuses se sont montrées bien admirables de générosité effective à notre égard. Elles nous ont donné tous leurs berceaux, voiturettes, chaises et bancs divers, plusieurs grosses de bouteilles à lait, quantité de pots en grès, (près de 100) pour bouillottes avec leur enveloppe de flanelle, nombre de caisses de lait condensé, etc. et en plus 17 963 articles de lingerie, la plupart tout neufs, très propres, de bonne qualité, et très bien confectionnés.



28 octobre 1929 – Date et année à jamais mémorables dans l'histoire de notre Œuvre. Pour la première fois depuis sa fondation (28 ans en septembre dernier) elle voit l'Hôpital de la Miséricorde s'adjoindre à la Crèche. Les désirs et les vœux du passé, à ce sujet, sont devenus une réalité. Nous en bénissons toutes le Seigneur.

25 avril 1930 – Inauguration de la « fontaine baptismale », Sept enfants l'étreignent ce jour même.

19 novembre 1930 – Sœur Saint-Zéphirin, 1^{ère} maîtresse au 4^e étage des bébés, (18 mois à 2 ans) a confié à Saint-Antoine-de-Padoue, il y a deux ou trois semaines, la requête de lui obtenir, d'une façon ou d'une autre, mais sans déboursé de la maison, de petites « chaises-canards » pour chacun de ses dortoirs. Un bienfaiteur, sans avoir eu vent de ce désir, offre à la maison des petites chaises pour les dortoirs. Il fallait voir la joie débordante de notre consœur, et son besoin de s'écrier : « Merci Saint-Antoine-de-Padoue, si bon. »



19 mars 1931 – À 8h00 ce soir, nous abritons bel et bien 702 abandonnés! Chacune de nous, à cette nouvelle s'écrie : « Hélas! Hélas! Quelle tristesse et quels soucis pour l'entretien physique! ».

5 octobre 1931 – Réouverture de l'Ouvroir N.-D. de Pitié pour la confection de lingerie, au profit de nos bébés. M. l'abbé Cyrille Gagnon préside cette première réunion hebdomadaire. Il invite aimablement ce beau groupe de 30 dames à faire valoir leur aiguille, et pour leur mérite personnel, et pour l'avantage des petits. Fondé en 1917, cet Ouvroir prend d'heureux accroissements avec les années.

26 octobre 1931 – Clôture de la quête annuelle à domicile pour l'œuvre de la Crèche. C'est dire que 340 familles ont été visitées durant l'espace de huit jours. Contre toute attente, en cette année de crise financière et de chômage, sans précédent dans notre pays, les cœurs sont aussi grands et aussi généreux que dans le passé.

23 novembre 1931 – Cinq jeunes filles apportent elles-mêmes la confection, toute neuve, et très belle, de six trousseaux pour placements de bébés, valeur de déboursé : 25 \$ au moins.

1^{er} décembre 1931 – À 10h00 ce soir, deux sœurs entreprennent un voyage à destination de Gaspé pour y placer en adoption, huit de nos pauvrets, âgés respectivement de 6, 8 et 9 mois et 1, 2 et 4 ans.

20 décembre 1931 – Au cours de 1931, il a été fait 21 voyages pour placements de 76 enfants. Le total de tous les adoptés : 367, le plus beau record.

15 mai 1933 – Ce jour nous apporta un événement unique dans l'histoire de l'œuvre depuis sa fondation (septembre 1901). C'est la visite émue d'un prêtre, ordonné le 25 septembre dernier et enfant de notre Œuvre. Voici son histoire : Ernest est né à notre Hôpital de la Miséricorde le 23 septembre 1896. Le jour même, il fut porté à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur (la Crèche ne devant s'ouvrir qu'en septembre 1901). Il fut adopté là le 14 juillet 1897 et ordonné prêtre le 25 septembre 1932.

5 septembre 1933 – Deux religieuses se dirigent dans la région de Rimouski pour y confier trois enfants en adoption : 4 mois et 2 ans les autres, à trois familles de choix, à en juger par les certificats délivrés par leur curé.

12 septembre 1933 – Font route avec six bébés vers Matapédia deux autres religieuses pour remettre ces enfants à des parents adoptifs.

16 septembre 1933 – Une nouvelle lettre-circulaire, à un tirage de 926 copies est adressée par l'abbé Victorin Germain aux Évêques, curés et vicaires de la province ecclésiastique de Québec, toujours dans le but d'obtenir des adoptions. La situation est alarmante ici... Plus de 740 bébés de 1 jour à 3 ans.



Rien de plus ravissant que ces petites pouspées innocentes et pleines de vie

17 octobre 1933 – À 6h00 ce matin, nouvelle « expédition » de bébés adoptés pour la région de Témiscouata. L'archange Saint-Raphaël a beaucoup de travail avec la Crèche depuis l'été... mais il fait grand honneur à la confiance qui lui est accordée.

15 mars 1934 – Monsieur l'abbé V. Germain, de plus en plus impliqué matériellement dans l'œuvre et l'adoption des enfants, lance un nouvel appel au secours d'un emprunt par la Crèche de 2 000 \$. Un appareil est offert à la Crèche, qui selon tous les experts, épargnerait, chaque année, pour le chauffage de l'institution. La clameur des petits indigents qui demandent du lait chaud, de la bouillie chaude, de la soupe chaude, des patates chaudes, un bain tiède, un dortoir tempéré malgré les rigueurs de l'hiver, des langes et du linge lavé à l'eau bien chaud, la clameur des petits indigents s'enfle du concours de 700 petits gosiers. Donc, il faut de la chaleur; et donc il faut du charbon; et donc il faut de l'argent, beaucoup d'argent! Le tout est confié à Saint-Joseph : « O bon et puissant Saint-Joseph, vous montrez-vous assez « père » pour vos pauvres enfants de la Crèche, petits et grands? ».

28 mars 1934 – Sous le coup d'une angoisse provenant de notre extrême pauvreté, à l'heure actuelle, notre sœur Supérieure se rend avec la sœur économe auprès du Premier Ministre, l'honorable M. L.-A. Taschereau, pour le prier d'avoir pitié de notre détresse, en nous faisant percevoir le paiement, dû par la ville, du trimestre dernier de 1933, soit le joli montant de 19 629,70 \$. L'Honorable monsieur ne peut être plus courtois et promet de faire droit à la supplique de la Crèche.

29 mars 1934 – À midi de ce jour le courrier apportait le « bienheureux chèque », sauveur de la situation financière à la Crèche, à cette époque... et chose à remarquer vraiment, c'était un « mercredi » hier et conséquemment, la démarche du 28 avait été tout spécialement mise sous le patronage de Saint-Joseph.

30 juillet 1934 – À 6h00 ce matin, nouvelle « expédition » de placements à échelonner le long de la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à Bonaventure (Gaspésie). Le contingent est de quatre enfants, aux âges respectifs de 4, 8, 12 et 13 ans... sous la tutelle vigilante de deux sœurs. L'invariable conducteur d'auto, notre vaillant apôtre des adoptions : monsieur l'abbé V. Germain.

14 mai 1935 – Sous les auspices de l'archange-voyageur, Saint-Raphaël, s'inaugure pour 1935, la série coutumière des voyages d'adoption, à longue distance, durant la saison d'été. – Et donc, à l'heure matinale de 6h00, expédition en auto de six bébés vers la région gaspésienne, sous la protection maternelle de nos deux sœurs. Le guide expert de la grande route, monsieur l'abbé Germain.



28 juin 1935 – Hélas! Hélas! La population infantile de la Crèche chiffre 800 enfants, bien vivants, et les filles-mères : 300 depuis le 1^{er} janvier de l'année courante.

Fin juin 1935 – Inauguration à la crèche, étage des aînés, d'une véritable colonie de vacances. Ils chiffrent 99, à l'âge de 3 et 4 ans. À part le grand pavillon des bébés, construit depuis 5 ans, nous avons divisé le terrain affecté aux jeux des enfants en deux petits parcs, où l'on voit parader des bicyclettes, voiturettes, berceuses, balançoires et petites glissoires. On est aussi réjoui par la vue de 4 jolies petits pavillons, où s'exercent au métier de plâtrier ou bâtisseurs de maisons « en terre » les petits bons hommes de la Crèche.

Août 1935 – Nouvelle lettre-circulaire « d'alarme » au Clergé de la Province ecclésiastique par monsieur l'abbé V. Germain, toujours sur le grave et angoissant problème du placement familial des abandonnés de la Crèche. À l'heure actuelle, ils chiffrent 850 bébés à notre responsabilité. Monsieur l'abbé Germain implore un secours immédiat, au moins d'ici l'hiver, d'une ou deux centaines d'adoptions,... sans quoi, écrit-il, « des mesures extraordinaires devront être employées pour réduire l'encombrement actuel. Plus de 50 lits abritent 100 bébés.

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Lucille Gosselin
Trésorier (par intérim) : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Réjane Genest

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Café-rencontre
Le mardi 10 octobre 2017, 19h00

Informations générales
Témoignage

Centre des loisirs St-Sacrement
Salle de réunion
1360, boul. de l'Entente, Québec G1S 2T9
(Stationnement dans la rue, accès pour personnes à
mobilité réduite, grande salle éclairée)

Super-rencontre
Le mercredi 8 novembre 2017, 18h00

Restaurant Mikes
3395, 1^{ère} Avenue
Québec

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

**Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.**

« Prochaine parution – Novembre-Décembre 2017 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre
Le vendredi, 6 octobre 2017, 19h00

Projet de loi 113
Caroline Fortin sera sur place pour répondre
à vos questions

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 4733

Région Frontenac/Estrie

Café-rencontre
Le jeudi, 12 octobre 2017, 18h00

Projet de loi 113
Caroline Fortin sera sur place pour répondre
à vos questions

Resto Santorini
26, rue Simoneau
Thetford Mines

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

